



Cancéropôle: Déclaration de la CGT*

Les effets de la catastrophe AZF ont été terriblement dévastateurs pour l'emploi industriel du pôle chimique. Malgré les luttes des personnels et la volonté affichée d'une poursuite de l'activité industrielle dans des conditions de sécurité renforcée nous n'avons pu empêcher ni la fermeture d'AZF ni celle de Tolochimie, ni les licenciements massifs à la SNPE ou chez les sous-traitants.

C'est dans ce contexte que les pouvoirs publics travaillent à la réhabilitation et à la reconversion du site avec des visées politiciennes évidentes. Ainsi est lancé le projet de cancéropôle.

Ce projet présenté comme atypique parce qu'il a en premier lieu, une vocation de reconversion industrielle, envisage de regrouper sur la même zone :

- des industriels de l'industrie pharmaceutique
- des équipes et des laboratoires de recherche

la spécificité de ce pôle étant la construction d'un hôpital du cancer permettant d'accueillir 300 lits.

Ce projet s'inscrit dans le cadre du plan Cancer lancé par CHIRAC, il a l'objectif de rendre plus visible l'effort de recherche publique en la restructurant autour de 7 pôles régionaux. Le pôle du Grand Sud-ouest localisé à Toulouse est un de ces 7 pôles, il s'étend de Nîmes à Bordeaux.

En quelques mois, ce projet décidé en dehors de toute concertation des personnels concernés et de leurs organisations syndicales avance à grands pas. En effet concernant,

le projet industriel : le groupe Fabre, groupe régional de l'industrie pharmaceutique, va regrouper ces activités de recherche anti-cancéreuses ainsi que les personnels des différentes unités de Midi-Pyrénées. Au total se sont 750 emplois dont 150 seront des créations. Il crée une nouvelle unité industrielle pour la fabrication d'un nouveau médicament avec la création de 30 emplois. Sanofi-Aventis annonce le redéploiement sur la zone de 1000 emplois sans aucune création et après avoir fermé d'autres unités en région parisienne. Le groupe anglais GLAXO a manifesté son intérêt, la SNPE n'est pas partie prenante de ce projet, sa situation économique se dégrade !

le projet clinique : le Centre Claudius Regaud (700 salariés) ainsi qu'une unité d'hématologie de CHU seront transférés sur le site dans le cadre du nouvel hôpital de 300 lits qui y sera construit. Les conseils d'administrations des deux établissements se sont prononcés dans ce sens. Le secteur public (CHU-ICR) ainsi que le secteur libéral (les cliniques privées) se côtoieront sur cette activité de santé !

le projet de recherche : l'INSERM et le CNRS installeront leurs laboratoires ainsi que des équipes de chercheurs (300 personnes sont concernées), des Instituts nationaux seront également présents. Le financement de la construction des bâtiments destinés à accueillir ces labos publics, par la Caisse des Dépôts et qui exigera le paiement d'un loyer, n'est pas la bonne solution ! Les pouvoirs publics ambitionnent pour le cancéropôle qu'il obtienne le label de pôle de compétitivité BIO-SANTE-CANCER. Ces pôles sont au centre de la nouvelle stratégie industrielle du gouvernement qui affiche l'ambition d'une coopération renforcée entre industrie-recherche-formation sur un territoire donné. Ainsi labellisés, les entreprises de ces pôles bénéficieront de nouveaux financements publics et d'exonérations de charges !

Dès l'annonce de ce projet, la CGT avec ses organisations concernées a travaillé à mettre en évidence les enjeux du cancéropôle à la fois pour le développement économique de Toulouse et de la région et pour les personnels concernés qui verront leurs conditions de travail bouleversées. Au delà de la diversité des situations rencontrées, c'est ensemble que nous exprimons nos préoccupations et nos inquiétudes.

► L'emploi et le social sont les grands absents de ce projet, les emplois industriels du cancéropôle sont le résultat de redéploiement d'emplois existants, sans aucune création nouvelle. Ils ne compenseront pas la perte de 1500 emplois du pôle chimique et de ses 3000 emplois indirects. **Pire la SNPE/ISOCHÉM connaît aujourd'hui une nouvelle crise et vient d'annoncer un nouveau plan de suppression de 103 emplois. Cette situation suscite notre colère et notre indignation comme celle des personnels dans l'action pour sauvegarder leurs emplois. Avec eux nous exigeons le maintien de l'emploi,**

que la SNPE/ISOHEM qui a bénéficié d'importants fonds publics s'inscrive, par le développement de la diversification de ses activités, dans le projet du Cancéropôle ! Par conséquent l'état, unique actionnaire doit prendre ses responsabilités.

Enfin la spécialisation des emplois de l'agglomération toulousaine sur les seules qualifications les plus élevées constitue un risque important pour l'avenir.

Une question essentielle nous préoccupe : le Cancéropôle va-t-il servir le développement de l'emploi dans l'agglomération ? Rien n'est moins certain ! Dans la recherche publique, seule la mobilisation sans précédent en 2004, des chercheurs a empêché les suppressions massives de crédits et la précarisation des emplois. Les efforts cependant sont loin d'être à la hauteur des ambitions.

► La question des financements publics mobilisés sur ce projet est une autre de nos préoccupations ! Il est anormal que les collectivités, notamment le Grand Toulouse financent les équipements sans exiger que le contrôle et l'utilisation de ces fonds, leur efficacité sur le développement de l'emploi ne soient vérifiés ! Que ces fonds aillent aider à l'installation des grands groupes pharmaceutiques (SANOFI-FABRE) qui réalisent des milliards de profits (SANOFI 4,6 milliards □ de résultat net) est pour le moins scandaleux !

► Par ailleurs si la cohabitation sur un même site de praticiens hospitaliers et de chercheurs de laboratoi-

res peut avoir des effets positifs, nous entendons, notamment avec les personnels de santé, agir pour créer les conditions du développement du service public de santé, de ses missions avec les moyens indispensables pour y parvenir. C'est le sens de nos interventions en direction de l'ARH !

► Enfin les conditions de transferts des personnels concernés (FABRE-ICR-Chercheurs- personnels soignants) notamment celles touchant à la dépollution du site suscitent de vives inquiétudes. C'est pourquoi nous comptons agir vers les pouvoirs publics (DRIRE) pour exiger, dans la plus grande transparence, l'accès à toutes les informations permettant de mesurer les conditions de salubrité du site et leurs éventuelles conséquences sur la santé des personnels mais aussi des futurs patients.

A ce stade, tout nous incite à rester vigilants et mobilisés pour préserver l'avenir des emplois, de tous les emplois seule condition à une véritable revitalisation de cette zone. L'intervention et la mobilisation des salariés-es concernés-es constitue un élément déterminant pour cette ambition, la CGT mettra tout en œuvre pour y parvenir !

Toulouse le 13 avril 2005

*** syndicats CGT : FABRE, SNPE, CHU, ICR, SNTRS, UDCGT31, USDCGT Santé31, Comité Régional CGT Midi-Pyrénées**